



FORUM MÉTROPOLITAIN DES ACTEURS POUR UNE ÉCONOMIE PLUS SOLIDAIRE

Plan métropolitain de l'Économie sociale et solidaire

Depuis 2009, l'Économie Sociale et Solidaire est inscrite dans le Plan Métropolitain de Développement Économique (PMDE). Le gisement d'emplois qu'elle représente est une réalité.



Rendre l'économie métropolitaine plus solidaire

Lille Métropole a fait le choix de miser sur ces activités pérennes, non délocalisables, solidaires et socialement innovantes pour développer le territoire.

Encore faut-il susciter leur création. C'est la tâche que s'est donnée la collectivité lors du lancement de son plan pluriannuel métropolitain fin janvier 2011(2011-2014). En misant sur l'ESS comme économie d'avenir, LMCU conforte l'attractivité économique de son territoire et marque sa volonté d'accompagner entrepreneurs et entreprises dans leur développement.

Confronté à des difficultés particulières d'exclusion de ses populations, le territoire métropolitain peut trouver dans le développement de l'ESS une capacité d'absorption de chocs sociaux.

Les projets d'ESS, en s'appuyant sur des dynamiques locales, en faisant confiance aux citoyens et à la société civile organisée, permettent de développer des actions structurantes et innovantes en réponse aux nouvelles fragilités socio économiques dans une finalité de transformation sociale. L'ESS intervient simultanément sur les trois sphères qui traversent toutes les politiques publiques : l'emploi de proximité, l'utilité sociale et la démocratie participative. Cette particularité la rend incontournable de tout projet de développement territorial.

A l'issue de son premier appel à projets ESS **"Entreprendre autrement à Lille Métropole"** lancé en 2010, la Communauté urbaine avait fait part de sa volonté de renouveler rapidement cette initiative en y associant les fondations de l'économie sociale et solidaire en termes de cofinancements. ■■■

Sociale et solidaire, une économie plus juste

La volonté de Lille Métropole Communauté Urbaine d'introduire l'Économie Sociale et Solidaire au cœur de sa réflexion nous amène à un projet citoyen qui nous concerne tous.

A nous, de nous employer à travers les collectivités territoriales, à changer les politiques en matière d'économie. Le changement est déjà en marche, même si le contexte est difficile. Les différents acteurs de l'ESS de la Métropole Urbaine sont le vivier de ces mutations, de notre développement, ils sont porteurs de ce changement. A nous de les aider, de les accompagner dans ces actions qui changent la face de la solidarité.

En s'engageant dans l'ESS, en démontrant son utilité sociale bien sûr, mais aussi en la montrant force d'innovation, de développement, de recherche et créatrice d'emploi, nous assurerons la pérennisation de ses Entreprises.

Les partenaires sont déjà nombreux, riches de convictions, de talent et de savoir-faire.

Il faut cependant encore convaincre, lever les freins. Montrons qu'un autre choix est possible en matière d'économie et d'utilité sociale.

Chacun de nous est porteur de ces valeurs.

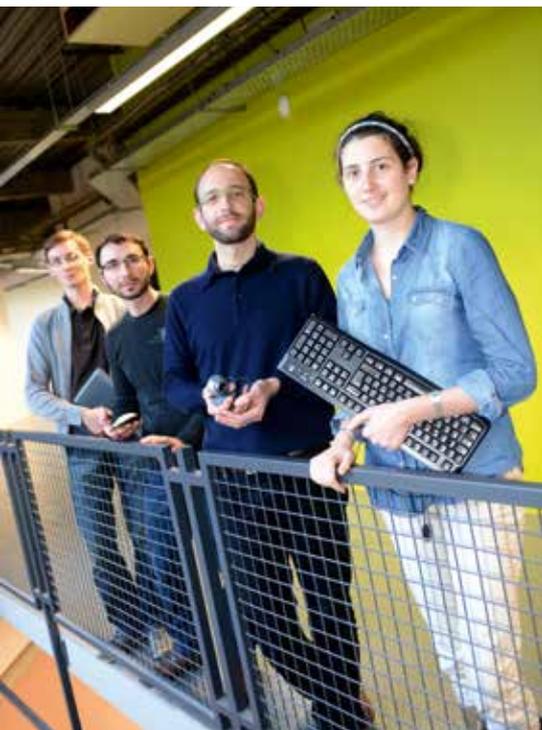


Martine Aubry
Présidente de Lille Métropole
Maire de Lille



Christiane Bouchart
Conseillère Communautaire
Conseillère Municipale
de la Ville de Lille
Déléguée à l'économie
sociale et solidaire





Avec TALCOD Le logiciel libre source d'efficacité

Bastien Sibille, diplômé de sciences-po Paris, ex-doctorant en recherche politique au Canada, secrétaire général de l'association des logiciels libres a créé en mars 2011 TALCOD, une Société par Actions Simplifiée (SAS) agréée solidaire, installée à la ruche technologique d'Hellemmes.

TALCOD offre une expertise en logiciels libres*/open-source pour votre travail collaboratif à distance, son ambition est d'offrir aux entrepreneurs de l'ESS des outils informatiques spécifiques, entendez collaboratifs, démocratiques et ...pratiques.

En passant par les logiciels libres, Bastien Sibille apporte une réponse innovante aux acteurs de l'ESS. "Pour mieux comprendre, utilisons l'image du hard et du soft. Le hard, ce sont des logiciels libres, basés sur l'accessibilité et l'ouverture. Identifiés, assemblés sur une plate-forme de services, ils seront loués aux clients, entrepreneurs de l'ESS ou non. Quand on parle du soft, il s'agit des services rendus " explique-t-il. "Nous utilisons les meilleurs logiciels libres/open-source pour répondre aux besoins avec des technologies de grande qualité et à un prix très compétitif. Au-delà de l'aspect fonctionnel, nous accompagnons sur toutes les questions stratégiques et organisationnelles que pose le déploiement de nos technologies. "

En janvier 2012 naissait TALA, le premier service développé par TALCOD. TALA est un service web qui renforce la gouvernance en la rendant plus efficace, plus légitime, plus écologique et mieux sécurisée.

Il permet à toute organisation de préparer en amont les réunions importantes et décisionnaires: conseils d'administration, assemblées générales, comités de pilotage ... Autant d'instances qui impliquent

d'informer les parties prenantes (ODJ, documentation préparatoire, bibliothèques de gouvernance, convocations), de gérer des éléments statutaires (passations de pouvoir, gestion de mandats, élections), d'archiver la documentation, de tenir des agendas à jours... TALA est un outil complet qui permet d'aller plus vite dans les processus de décision et de gagner en efficacité. Il permet aux entreprises adhérentes d'accéder à leur intranet ou à internet pour mettre en place des visioconférences, des groupes de travail collaboratifs, un partage de documents, des systèmes de vote à distance ou de partager des agendas.

C'est un outil informatique collaboratif, un espace de rencontre possible, où une communauté d'entrepreneurs peut s'inventer.

Depuis sa mise en place, 40 associations, structures et entreprises ont répondu présente : des têtes de réseaux, des SCOP, des SCIC, mais aussi des entreprises classiques.

→ Contact : **Bastien Sibille**
TALCOD 121 rue Chanzy – BP 90140
59260 Lille-Hellemmes
www.talcod.net

*Un logiciel libre est un logiciel dont le code source (charpente du logiciel) est ouvert d'un point de vue technique et juridique. D'un point de vue technique, chacun peut lire, utiliser, modifier et partager le code source du logiciel. D'un point de vue juridique, le code source est protégé de manière à ce qu'il reste toujours libre pour ses utilisateurs et pour ses développeurs. Un logiciel libre est donc un bien commun, comme TALA.

Volet ESS du PMDE Une évaluation permanente

Comme pour toute politique métropolitaine, un processus d'évaluation a été mis en place suite à l'ajout d'un volet ESS au Plan Métropolitain de Développement Economique (PMDE).

Confiée au Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie (CRIDA) cette étude se poursuit dans la Métropole Urbaine, le choix ayant été celui d'une évaluation permanente.

Arturo Palma Torres, socio-économiste au CRIDA en explique le fonctionnement : "Notre travail d'évaluation, commencé en septembre 2011, se prolongera jusqu'en 2014. L'objectif est de rencontrer près de 300 élus, techniciens et acteurs de terrain afin d'évaluer quatre objectifs :

- **Quels résultats et quels impacts sur le développement métropolitain ?**
Combien d'emplois pérennes (et leur qualité) le plan va-t-il susciter ? 70 actions sont d'ores et déjà listées. Nous évaluerons leur niveau de réalisation, les freins, le contexte...
- **Quelle qualité de la démarche participative ?**
Il faut savoir que le plan est animé par deux organismes : le comité métropolitain de l'ESS et le forum des acteurs. Comment la transversalité sera-t-elle vécue au sein des services de LMCU ? Quelle collaboration entre les acteurs, qu'ils soient publics ou privés ?
- **Quel développement de nouveaux services d'utilité publique ?**
- **Quel "bien-être" territorial ?**
Nous mesurerons l'impact socio-économique sur l'ensemble du territoire métropolitain, sachant que le plan vise l'équité territoriale".

**ECHO⁰²
SOLIDAIRE**

Direction de la publication : Ville de Lille.
Directrice de publication : Violette Spillebout,
directrice de cabinet.

Conception et réalisation : resonance.coop
03 20 20 07 40.

Photographies : Pascaline Chombart,
Lille Métropole.

Impression : Ville de Lille

Ne pas jeter sur la voie publique.

> Etude "Chercheurs-citoyens" : Renforcer le dialogue autour de l'ESS



Changer les regards sur l'ESS, la faire connaître ou reconnaître pour ce qu'elle est en terme d'utilité sociale, voilà le résultat attendu de l'étude "chercheurs-citoyens" qui vise à promouvoir des programmes de recherche reposant sur une collaboration entre laboratoires de recherche et associations.

L'enjeu est simple, renforcer le dialogue entre chercheurs et citoyens, entre science et société. Les résultats du premier appel à projets lancé en 2011 révèlent un très fort intérêt à la fois des associations et des chercheurs à mettre en place des projets de recherche en co-construction. Présenté par deux laboratoires des universités de Lille 1 (Clersé) et de Valenciennes ainsi que par l'APES, le projet CORUS-ESS (Connaissance et Reconnaissance de l'Economie Sociale et Solidaire), a été retenu dans le programme Chercheurs-Citoyens, initié par la Région Nord-Pas-de-Calais et soutenu par Lille Métropole. Cette collaboration entre chercheurs et acteurs de l'ESS a pour but d'interroger la contribution sociale de l'ESS sur le territoire grâce à diverses méthodes.

> Le Pôle de la Finance solidaire

A chaque projet, sa solution de financement adaptée. C'est sur cette idée que s'est constitué le Pôle de la Finance Solidaire. Des valeurs et une histoire similaires, voilà ce qui a conduit, en 2007, Autonomie et Solidarité, l'association régionale des clubs CIGALES, la Caisse Solidaire et la NEF à coordonner leurs efforts.

Quatre structures qui mobilisent de l'**épargne citoyenne** en Nord-Pas de Calais et contribuent grâce à celle-ci au **développement d'activités économiques, sociales et environnementales**. La complémentarité de leurs outils financiers leur permet de **répondre aux différents besoins des entreprises** créatrices d'emplois dans la région. Depuis 2007, 274 entreprises ont bénéficié d'un financement par au moins un partenaire du pôle dont 52 entreprises ayant eu des co-financements. 12 032 559€ ont été apportés (2 060 415€ en capital, 2 386 470€ en compte courant, 6 098 174€ en prêt bancaire, 1 487 500€ en prêt participatif) et 1 800 emplois ont été créés ou maintenus.



LES CIGALES

■■■ L'appel à projets est désormais cofinancé par la fondation de la Mondiale, la Fondation Agir Pour l'Emploi EDF/GDF et la fondation de la Macif. Elles participent au jury réuni en moyenne tous les deux mois aux côtés de représentants de l'APES (Acteurs Pour une Economie Solidaire) et de la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire), du Comité de Bassin d'Emploi, de Nord Actif, du Conseil Régional, du Conseil Général, de la ville de Lille et présidé par Christiane Bouchart, l'élue en charge de l'ESS à Lille Métropole. Depuis juillet 2011, la mission ESS a reçu **32 dossiers de candidature**, le comité de sélection a retenu **15 projets financés à hauteur de 247 500 euros**.

Un nouvel appel à projets à destination cette fois ci des collectivités locales a également été lancé, suite à des travaux préparatoires conduits sur le territoire sud par l'association Maillage et aux réflexions du groupe de travail "économie sociale et solidaire de proximité", créé en décembre 2011. Il s'inscrit dans la volonté stratégique de Lille Métropole de faciliter l'équité territoriale en matière d'accès aux services et produits des entreprises de l'ESS pour l'ensemble des populations de la métropole.

Plusieurs natures d'activité ont été définies :

- Logement / Habitat
- Agriculture bio
- Réemploi / réparation
- Energies renouvelables
- Mobilités alternatives et solidaires

Comment Entreprendre un projet d'économie sociale et solidaire ?

Dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, le parcours du créateur est souvent plus long et différent de celui de l'économie classique. Il n'est pas seulement question de statut et d'économie, mais aussi de gouvernance partagée, d'intégration dans le territoire et de coopération avec les acteurs. La prise en compte de tous les publics (accès de tous aux services) et les partenariats avec les collectivités territoriales donnent au projet son utilité sociale ou son caractère d'intérêt général et en font un projet collectif basé sur des valeurs.

C'est pourquoi il existe des dispositifs d'accompagnement à la création spécifiquement dédiés à l'économie sociale et solidaire, qu'ils soient financiers ou humains. Rencontrer les opérateurs d'accompagnement à la création d'activité et d'emploi d'économie sociale et solidaire, permet de mieux dessiner les contours de son projet, de vérifier sa faisabilité et d'être guidé dans ses démarches.

L'association Maillage propose aux porteurs de projet une rencontre individuelle (entretien d'accueil et d'orientation) afin d'évaluer avec eux comment entreprendre solidaire. Ils peuvent ensuite entrer dans un processus de création qui leur correspond et bénéficier de services d'accompagnement et de conseil.

Dans le cadre du projet Métropolitain l'association Maillage organise un rendez vous dans les communes.

→ Contact : **Association Maillage**
03 20 15 14 18

Le fonds de dotation "Citoyens Solidaires" Donner du sens à l'économie

Au plus près du terrain, les associations et les acteurs de l'économie sociale et solidaire produisent une richesse incalculable. Accompagnement vers l'emploi, soutien à l'émergence de projets et à la création d'entreprise, insertion par l'économie... le champ couvert par leurs actions est immense.



En créant en décembre 2011, à Roubaix, un fonds de dotation Citoyens Solidaires, Jean Thierry, vice-président des CIGALES reste un adepte de l'accompagnement des créateurs d'entreprises. Ces fonds de dotation visent à soutenir

le développement de l'ESS, en zone rurale ou dans les quartiers sensibles. "Un premier comité territorial a été installé à Arras en février. Nous nous y sommes fixés pour but de donner un second souffle aux entreprises portées par les auto-entrepreneurs quand ils découvrent les limites de cette forme juridique.. Nous interviendrons sous la forme de subventions, bourses, prix, etc. " explique Jean Thierry.

Ce fonds de collecte, à vocation nationale s'adresse aux citoyens solidaires comme aux entreprises solidaires qui veulent agir au plus près des territoires. **Le fonds de dotation est aussi un pont entre acteurs économiques, particuliers et associations.** Par-delà l'apport financier, Citoyens solidaires forme un réseau de femmes et d'hommes, une ressource pour mettre en relation et faire avancer dossiers et projets. Sur le principe des circuits courts, il rapproche les donateurs des bénéficiaires. Citoyens solidaires est l'interface entre des donateurs épris de solidarité et les acteurs qui font vivre sur le terrain, ici et maintenant, des initiatives innovantes, durables et tournées vers l'humain. **Le fonds de dotation Citoyens solidaires est un outil de solidarité locale.**

Les premiers bilans sont positifs, 45 000 euros ont été récoltés.

Dans le comité de pilotage de Citoyens Solidaires, des parrains motivés : la DIRECCTE en appui, la MACIF en amie et d'autres partenaires entreprises ou particuliers.

Pourquoi s'engager ?

- Encourager un pôle épargne et finance solidaires et développer la proximité sur des territoires marqués par le chômage.
- Informer et former pour favoriser la création d'entreprises par des personnes éloignées du monde économique.
- Accompagner des créateurs d'entreprise dans le développement de leur activité.
- Accompagner des acteurs de filières à revitaliser.

Comment ça marche ?

Les entreprises mécènes peuvent, pour les versements qu'elles effectuent au profit des fonds de dotation, bénéficier d'une réduction d'impôts sur les sociétés égale à 60% du montant des versements (pris dans la limite des 0,5% de leur chiffre d'affaires).

→ Où s'informer ?

Fonds de dotation Citoyens solidaires

81bis, rue Gantois 59000 Lille

06 31 36 44 61 / contact@citoyenssolidaires.org

REPLIC Générateur d'entreprises coopératives

Inspirée d'une initiative prise dans le Languedoc-Roussillon, Replac Nord-Pas de Calais a été créée le 20 avril 2012 dans la Métropole Lilloise.

Véritable générateur d'entreprises d'utilité sociale, REPLIC constitue un vecteur efficace et innovant pour créer des entreprises solides, fidèles aux valeurs de l'ESS, permettant un maillage progressif du territoire régional. " Nous travaillons à inventer des produits repérés par les collectivités " explique Stéphane Coquerelle son directeur. **REPLIC offre une voie nouvelle pour créer des entreprises d'utilité sociale et environnementale** en réponse à des problématiques de territoire. **Associé majoritaire des entreprises créées** sous forme coopérative, REPLIC garantit le respect des valeurs fondatrices de celles-ci et établit une **propriété collective du groupe**, qui se traduit par une **solidarité active entre les**

coopératives (partenariats, mutualisation des moyens,...). **La gestion des coopératives créées est confiée à un gérant.**

Véritable professionnel reconnu pour son savoir-faire, il devient le seul responsable de son développement au quotidien. C'est pour toutes ces raisons que LMCU a décidé de faciliter la création de Replac, "un incubateur de coopératives", en participant au comité de pilotage et en versant une subvention de 30 000€ pour les études préliminaires. Le Traiteur de Caractère est d'ailleurs la première entreprise fille du **Groupe Coopératif REPLIC NPDC.**

→ Contact : **Stéphane Coquerelle**
03 20 90 49 70



TRAITEUR DE CARACTÈRE

Ce traiteur original et ayant une vocation d'insertion est la première entreprise "incubée" par la SCIC REPLIC NORD-PAS DE CALAIS. (2 SALARIÉS À LA CRÉATION).